

Étang de Biguglia //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
520



FRANCE

Surface :
1 790 ha

Date d'inscription :
8 avril 1991

Coordonnées :
42° 36' N 09° 29' E

Résumé

Plus vaste zone humide de Corse, l'étang de Biguglia, situé aux portes de Bastia, représente un *hot-spot* de la biodiversité associant diversité des espèces, des milieux et des paysages. Bordé à l'Est par la Méditerranée et à l'Ouest par une grande zone d'activités, l'étang est une zone de transition riche, fragile et soumise à de nombreuses pressions. Support d'activités économiques et touristiques, l'étang permet une activité de pêche traditionnelle ainsi que l'accueil de publics variés.

Importance internationale

L'étang de Biguglia est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces, notamment pour l'avifaune. Il est, entre autres, connu en tant que site d'hivernage. Située sur la côte orientale, principale voie de migration de l'avifaune, la zone humide littorale de Biguglia est également un des sites d'importance majeure permettant aux oiseaux de faire étape pour s'alimenter ou s'abreuver en période de migration. La flore, constituée d'espèces caractéristiques des milieux à salinité et inondation variables (roselières, prés salés, sansouïres...), permet l'expression de nombreux faciès et abrite notamment des espèces inscrites dans les directives et textes internationaux et communautaires.

Localisation générale

Situé au nord-est de la Corse, l'étang de Biguglia occupe la quasi-totalité de la plaine de la Marana près de Bastia. S'étendant sur quatre communes (Furiani, Biguglia, Borgo et Lucciana), l'étang et ses rives occupent 1 790 hectares.



Facteurs défavorables

Comme bon nombre de lagunes méditerranéennes, et en raison de sa proximité avec des agglomérations, des zones industrielles et commerciales et des zones agricoles, la qualité de l'eau de l'étang est une préoccupation permanente. Leutrophisation, les risques de prolifération de cyanobactéries ou d'espèces toxiques, les potentielles pollutions métalliques et organiques sont autant de facteurs néfastes à la biodiversité et à la qualité des milieux. La présence d'espèces invasives à la fois sur le milieu terrestre (*Acacia* sp., *Cortaderia selloana*, *Trachemys scripta elegans*, *Pittosporum tobira*) et aquatique (*Mnemiopsis leidyi*, *Cyprinus carpio*) contribue également à mettre en danger les espèces et les milieux.

Services rendus par les zones humides

La lagune de Biguglia est le support d'activités économiques comme l'agriculture, notamment l'élevage bovin, mais aussi la pêche professionnelle qui exploite, entre autres, les anguilles, mullets, athérines et sparidés présents dans l'étang. La proximité de la lagune avec le Grand Bastia permet également de profiter des paysages qu'offre la diversité des milieux. Réceptacle des eaux du bassin versant, l'étang et ses abords jouent aussi un rôle dans l'épuration de l'eau et la rétention des inondations.



Quatre espèces représentatives du site



FOULQUE MACROULE
(*Fulica atra*)

Espèce principalement hivernante sur l'étang de Biguglia, la foulque macroule y est présente toute l'année. En hivernage, les effectifs sont de l'ordre de 6 000 à 8 000 individus, effectif qui a pu par le passé dépasser les 10 000 individus. À la période de reproduction, il n'est pas rare de voir des nids à la surface de l'eau ou bien dissimulés dans les bordures de roselières avec des couvées qui peuvent atteindre jusqu'à onze œufs.



CISTUDE D'EUROPE
(*Emys orbicularis*)

La cistude d'Europe est une tortue aquatique d'eau douce qui trouve sa place surtout dans les canaux qui délimitent la réserve naturelle de l'étang de Biguglia. Le site accueille l'une des plus importantes populations de la Corse. Malgré sa nature discrète, il n'est pas rare de la surprendre en train de se chauffer au soleil à la belle saison. La tortue de Floride, espèce introduite envahissante, peut entrer en compétition avec elle.



FLAMANT ROSE
(*Phoenicopterus ruber*)

Présent, en France, presque exclusivement sur le pourtour de la Méditerranée, des Pyrénées-Orientales au Var, le flamant rose ne niche qu'en Camargue sur l'étang du Fangassier (Arles, Bouches-du-Rhône). S'il y a une vingtaine d'années le flamant rose était rare en Corse, on peut aujourd'hui le voir par centaines sur les étangs de la côte orientale comme Urbino, Palo et bien sûr Biguglia. En hiver, près de mille flamants peuvent se rencontrer sur l'étang mais ils ne sont plus qu'une dizaine en été.



HIBISCUS À CINQ FRUITS
(*Kosteletzkya pentacarpos*)

Sur le territoire français de Métropole, cet hibiscus est uniquement présent en Corse, où il est considéré comme rare car on ne le trouve que dans quelques localités de la plaine orientale. Cette malvacée trouve à Biguglia un site d'exception pour son développement. Le site abrite 90 % de la population française de l'espèce qui se développe surtout dans des roselières basses semi-halophiles où elle reçoit suffisamment de lumière. Cette espèce protégée est inscrite à la directive « Habitats ».



Gestion et conservation

Le site bénéficie de nombreux dispositifs de conservation : site Ramsar, sites Natura 2000 et surtout statut de réserve naturelle de Corse qui constitue l'un des éléments de protection les plus forts en législation française. Les terrains acquis par le Conservatoire du littoral et le Département de la Haute-Corse (devenue en 2018 Collectivité de Corse) dans le périmètre, mais aussi à proximité de celui-ci, accroissent la protection dans les espaces naturels humides. Pour l'ensemble du site, mais aussi pour une partie des espaces qui le jouxtent, des documents de planification et de gestion sont en cours d'exécution (plan de gestion 2014-2018 de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia, Docob...). La gestion est assurée par la Collectivité de Corse depuis 1995 sous contrôle de l'Office de l'environnement de la Corse et de l'État.



Biodiversité

Principal site d'hivernage pour les oiseaux en Corse, l'étang de Biguglia se distingue aussi par sa richesse en poissons (plus de 40 espèces dont certaines sont protégées ou d'intérêt patrimonial : aphanis de Corse, anguille européenne, blennie fluviatile...), en odonates (55 % de la biodiversité régionale) et en amphibiens (57 % de la biodiversité régionale) mais également par une population importante de cistude d'Europe. La végétation, forte de plus de 480 taxons, offre un paysage unique qui combine une diversité systémique importante (système lagunaire, système littoral sableux et de prés salés, système mésophile et système édaphohygrophile marécageux) composés de différentes végétations et habitats à aire géographique limitée en Corse.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.